

Environnement | Territoires d'innovations : La Rochelle passe le grand oral



Le bassin rochelais va peut-être pouvoir devenir le site expérimental français littoral, urbain et zéro carbone qu'il ambitionne à l'horizon 2040. Après avoir passé les premières étapes de l'appel à projet de l'Etat concernant des projets Territoire Innovant de Grande Ambition (TIGA), le projet vient d'être retenu par le comité de pilotage de l'action Territoires d'innovation du PIA 3 pour la phase d'auditions qui est la dernière ligne droite avant l'annonce des lauréats attendue en septembre. Le grand oral aura lieu le 9 juillet à Paris.

Le projet de La Rochelle figure parmi les 25 dossiers retenus sur les 48 candidatures ayant franchi le premier volet de sélection. « Les partenaires publics et privés engagés dans la démarche se réjouissent de cette opportunité de présenter plus avant cet ambitieux programme humain et urbain et d'obtenir un soutien financier indispensable à son déploiement », a fait savoir le 26 au soir l'agglomération de La Rochelle dans un communiqué, « Cette nouvelle étape vient conforter la dynamique animant le territoire, dont la priorité est de proposer des solutions concrètes pour accélérer la transition écologique. Le comité de pilotage du projet salue tous les acteurs mobilisés, les 130 partenaires issus de l'agglomération rochelaise mais aussi des territoires d'alliances, pour leur implication dans ce projet « local » d'intérêt national. Cette dimension collective est en effet la clé pour agir efficacement en faveur de la transition vers le zéro carbone et pour être au rendez-vous en 2040 ».

Anne-Lise Durif

Crédit Photo : Archives Anne-Lise Durif

Publié sur aqui.fr le 27/06/2019

[Url de cet article](#)

